

ÉCONOMIE | La Ville, l'Agglo, l'Etat et d'autres partenaires ont signé une convention de redynamisation du centre

Et c'est parti pour l'action en cœur de ville

Éviter que les centres-villes finissent tous par ressembler à ceux, dévastés, de certains coins du pays : voilà ce qui a incité le gouvernement à lancer il y a quelques mois le dispositif "action cœur de ville".

Des aides très attendues pour redynamiser les 122 communes rurales retenues. Et ainsi que le précisait le préfet Eric Spitz à l'occasion de la signature de convention qui s'est déroulée en mairie, Valence en fait partie même si son taux de vacance commerciale était largement inférieur à celui de la moyenne nationale (7 % pour Valence contre 10,5 % pour l'Hexagone). « Cette convention permettra que Valence reparte vers un élan encore plus grand et plus de dynamisme. »

Car le futur maire (qui devrait le détailler un peu avant le maire LR Nicolas Daragon, est bien de développer l'attractivité du centre, que ce soit pour les commerçants comme pour les habitants.

Une convention cadre jusqu'en 2022

La convention cadre qui a été signée court sur cinq années (2018-2022) et lie la Ville, l'Agglo, l'Etat ainsi que d'autres partenaires financiers et locaux (1). Avec, comme engagement, celui de tout faire pour "attirer les habitants, acquies et réhabiliter des logements, développer une nouvelle offre commerciale et renforcer l'accès aux services". Elle est la troisième à avoir été signée, après Romans et Aurillac. À noter que Département et Région sont également parties prenantes de ce projet. Marie-Pierre Mouton, présidente du conseil départemental, a d'ailleurs in-



Valence est la troisième ville à signer sa convention cadre après Romans et Aurillac. C'était en fin de semaine dernière, en présence de l'essentiel des partenaires financiers et locaux de l'opération.

sisté sur l'importance de rendre Valence encore plus attractive et de la projeter à l'échelle 2022.

Le préfète concerné, expliquait encore le maire, est délimité par le lycée Emile-Loubet, le Rhône et le boulevard Vauhan. Et d'ores et déjà, avant même la phase de diagnostic préalable à l'élaboration du projet, plusieurs actions ont été réalisées ou sont en passe de l'être (lire ci-dessous).

(1) Caisse des dépôts et de consignation, groupe Action logement, Agence nationale de l'habitat, Agence nationale pour la rénovation urbaine, le Conseil départemental, le Conseil régional, et les partenaires locaux (Chambre de commerce et d'industrie et Chambre des métiers et de l'artisanat de la Drôme).



« Si nous voulons construire le centre-ville de demain, il faut anticiper, coopérer et innover », a déclaré le maire LR Nicolas Daragon. Photo: G. P. M.

LE CHIFFRE

85 millions sur les cinq années doivent être investis dans le cadre de cette action cœur de ville. En tout, en France, 5 milliards d'euros doivent être mobilisés sur 5 ans pour les 122 villes concernées.

Quelles actions concrètes pour renforcer l'attractivité du centre-ville ?